

Switzerland-Zofingue: Engineering services

OJ S 159/2013 17/08/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets centre

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch**Internet address(es):**General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes OFROU succursale de Zofingue

Country: Switzerland

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=785993**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

Contact person: N08, 100099, SaAI IS KR/planificateur EES + construction

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N08, 100099, SaAI IS KR, mise en service d'une installation de câbles entre Sarnen et Alpnach et rénovation des EES situés sur le tronçon à ciel ouvert; prestations d'ingénieur, auteur du projet construction et EES.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Route nationale N08, tronçon à ciel ouvert, km 74.200 – 85.000.

Les prestations liées aux objets (par ex. information du public, clarifications avec les communes) sont fournies sur place (cf. périmètre du projet). Les entretiens avec l'adjudicateur se déroulent chez lui (succursale de l'OFROU à Zofingue). Les prestations ou les discussions /séances qui ne doivent pas nécessairement être réalisées sur place peuvent être organisées dans les locaux de l'adjudicataire ou dans tout autre lieu adapté et bien situé.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les équipements d'exploitation et de sécurité sur le tronçon à ciel ouvert ainsi qu'une partie des installations de câbles sur la route nationale N08 (tronçon d'entretien 68), entre le tunnel de Sachseln et le tunnel de Lopper, doivent faire l'objet d'une rénovation (env. 10,8 km). Bien que l'installation de câbles soit totalement utilisée, il n'est pas prévu de l'agrandir pour l'instant. Nous recherchons une équipe de planificateurs pour les phases de projet allant du concept d'intervention à la mise en service comprise. Ces phases seront réalisées par le domaine des EES de concert avec celui de la construction et sous la conduite d'un seul directeur général.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.1.2014. Completion 31.12.2017

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1.

Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: CHF; 30 jours après réception de la facture resp. maître d'ouvrage.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans le dossier d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises. Un soumissionnaire doit assumer la responsabilité technique et administrative, et indiquer les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 30 % des prestations totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

toutes les entreprises techniquement et financièrement capables, et qui de plus remplissent les critères d'aptitudes suivants, sont appelées à présenter une offre en CHF.

C1: aptitude technique.

C2: aptitude économique/financière.

C3: part des prestations des sous-traitants.

C4: personnes-clés, preuve de la disponibilité.

Justificatifs requis:

les justificatifs ou attestations ci-après doivent être joints au dossier d'appel d'offres, faute de quoi l'offre ne pourra pas être prise en considération. Ces documents doivent être complets, inchangés et sans restriction ni réserve:

Aptitude technique

C1:

Pour le soumissionnaire (entreprise): un objet de référence de complexité comparable et dans le même domaine ne datant pas de plus de huit ans. Lors de l'examen des critères de qualification, le projet de référence est considéré comme comparable lorsqu'il remplit les conditions suivantes:

- similarité des phases de projet (projet exécuté jusqu'à la fin),
- exécution sur des routes à grand débit (travaux comparables),
- exécution sans interruption du trafic,
- domaines faisant l'objet des travaux: construction et EES,
- investissements minimum de 3 millions de francs.

Le soumissionnaire doit impérativement prouver ses aptitudes techniques dans le domaine de la construction et dans celui des EES. À cet égard, deux références (une par secteur) peuvent

être fournies.

Aptitude économique/financière

C2:

La preuve que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire est supérieur au double du chiffre d'affaires du mandat.

Part des prestations des sous-traitants.

C3:

Preuve que 50 % au maximum des prestations sont fournis par des sous-traitants.

Disponibilité des personnes clés.

C4:

Preuve que la disponibilité est supérieure à celle requise au cours des 2 prochaines années.

Énumération et présentation détaillées du temps consacré aux autres projets.

Sont réputés personnes clés le directeur général et son suppléant, le directeur des travaux construction et le directeur des travaux EES.

La fonction de directeur général sera assumée par un spécialiste EES et celle de directeur général suppléant par un spécialiste construction (ou inversement). Ces 2 fonctions peuvent également être remplies par le directeur des travaux EES ou le directeur des travaux construction, à condition que les qualifications, la suppléance et la disponibilité soient garanties. Les personnes clés ne peuvent être remplacées sans motif valable et autorisation écrite de l'OFROU.

C2:

Justificatifs à fournir par l'entrepreneur à la demande du maître d'ouvrage après le dépôt de l'offre (en déposant son dossier, le soumissionnaire confirme qu'il respecte les obligations qui y sont liées):

- extrait récent du registre du commerce,
- extrait récent du registre des poursuites,
- extrait récent de la caisse de compensation AVS/IV/APG/AC,
- attestation récente SUVA/AFC,
- attestations d'assurance valables indiquant que le soumissionnaire ou la communauté de travail a conclu une assurance responsabilité civile professionnelle.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

100099.

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.9.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Dans le cadre de négociations ultérieures, les révisions d'offres et modifications de prestations peuvent avoir une influence sur les prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux: il n'y aura aucune visite des lieux.

2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits.

3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas restitués.

4. L'ouverture des offres n'est pas publique.

5. Exclusion, préimplication: R+R Burger & Partner AG et C+E Planing AG sont exclues de la présente procédure. L'entreprise qui a élaboré le projet de détail cantonal en novembre 2007 (ZEO AG Alpnach/W. Schefer & Partner AG, Hinwil) est expressément autorisée à soumissionner. Les résultats du projet de détail sont joints au dossier d'appel d'offres afin de garantir que les soumissionnaires disposent des mêmes informations. L'égalité de traitement et la transparence sont ainsi garanties.

6. En vertu de l'art. XV, let. D, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer de nouveaux mandats similaires liés au présent marché de base, selon la procédure de gré à gré. www.simap.ch, la publication électronique est déterminante. Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: l'offre (dossier d'offre) doit être remise sous forme papier en 2 exemplaires et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Remise par voie postale: envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication "Ne pas ouvrir - dossier d'offre" bien en évidence. Remise en mains propres: en cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (8:00 - 12:00 et 13:00 - 17:00, vendredi 16:30), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception à la représentation diplomatique ou consulaire suisse de leur pays, pendant les heures d'ouverture, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus. Ils doivent alors envoyer l'accusé de réception à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 16.8.2013, doc. 785993.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 9.9.2013.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: aucune.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.8.2013